Projet pilote de Gestion de la voirie forestière de la Gaspésie

Mise en contexte

La voirie forestière est un objet complexe de gestion. Son entretien et sa gestion soulèvent de nombreuses questions et de nombreux enjeux y sont associés. Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre dernièrement dans les médias (pour lire ou voir le reportage d'enquête).

Afin de relever les enjeux multiples et les défis de concertation, de maintien et d'entretien de la voirie, la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Gaspésie propose ce projet pilote.

Description du projet pilote

Le projet pilote vise à engager une ressource afin de concerter les efforts concernant la voirie et les parties prenantes concernées, d'élaborer des outils d'aide à la décision et de développer des projets en partenariat. Le projet vise la création d'une table de gestion intégrée de la voirie (Gaspésie)

Retombées

Principale retombée

Développer une expertise de gestion sur la voirie basée sur la concertation et qui permettra à terme d'assurer un réseau de voirie entretenu, sécuritaire et qui répond aux différents enjeux socio-écologiques.

Retombées spécifiques du projet :

- Identifier un réseau prioritaire
- Mobiliser les parties prenantes
- Organiser et animer le comité voirie
- Concerter les efforts actuels (TGIRT, MFFP et Table VHR) et les efforts passés (Conférence régionale des élues)
- Mettre en action les plans d'action sur la voirie (le plan d'action de la TGIRT, celui du ministère, celui sur les réseaux VHR et celui de la CRÉGIM)
- Coordonner, organiser et rédiger des projets liés à l'entretien de voirie
- Documenter de nouvelles méthodes de gestion et d'entretien de la voirie
- Planifier et mettre en œuvre des projets d'acquisition de connaissances sur les enjeux de voirie

Estimation des coûts

Valeur du projet

100 000$ / années

Pour un total de 300 000$ pour un projet qui s'échelonne sur trois ans

Forme de participation idéale

Une aide financière au budget de la TGIRT Gaspésie sous forme de projet pilote.